



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2026 de l'Association Science Ouverte

Date : 27/01/2026

Heure : 18h30 - 20h40

Lieu : Assemblée Générale tenue à distance (visioconférence)

1. Ouverture de la séance et émargement

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Cyril Demarche.

Il est procédé à l'émargement des membres présents et représentés.

Membres présents :

Membres individuels

- Cyril Demarche
- François Gaudel
- Atika Hireche
- Majuri Manoharan
- Eric Luçon
- Cynthia LeBlanc

Personnes morales :

- Association Animaths, représentée par Martin Andler
- Université Sorbonne Paris Nord, représentée par Olivier Oudar
- Institut Henri Poincaré, représenté par Jérémie Bouttier
- Association Traces, représentée par Claudia Aguirre

Membres représentés :

Plusieurs membres (Martin Andler, Claudia Aguirre), présents à l'ouverture de la séance, ont quitté l'Assemblée Générale en cours de réunion et ont donné pouvoir à d'autres membres. Ces pouvoirs ont été comptabilisés pour les votes intervenus après leur départ.

Sans voix délibérative :

Anaëlle Soulebeau, Directrice Générale de l'Association

En début de séance, l'Assemblée Générale rend hommage à François Parreau, membre de l'association et du Conseil d'administration, décédé en juin 2025. Un temps de recueillement est observé.

En raison du retard constaté dans le traitement des comptes par le cabinet comptable, l'association n'a pas pu tenir d'assemblée générale en 2025. L'assemblée générale organisée ce jour permet d'étudier les documents liés à l'exercice 2024.

Le président rappelle brièvement l'ordre du jour de l'assemblée générale :

1. Vérification des présences, des pouvoirs et rappel des règles de vote
2. Présentation et vote du rapport moral 2024
3. Présentation et vote du rapport d'activités 2024
4. Présentation et vote du rapport financier / comptes 2024
5. Présentation et vote du budget prévisionnel 2026
6. Renouvellement des membres du Conseil d'administration
7. Questions diverses (sans vote)
8. Clôture de l'Assemblée générale

2. Modalités de vote et organisation des scrutins en ligne

Il est rappelé que, conformément aux modalités annoncées dans la convocation, les votes de l'Assemblée Générale se déroulent en ligne via la plateforme Balotilo.

Les membres sont invités, à l'ouverture de la séance et après émargement, à vérifier la réception du lien de vote transmis par courrier électronique.

Afin de garantir un déroulement fluide de l'Assemblée, il est précisé que les scrutins peuvent être ouverts techniquement quelques minutes avant l'examen de chaque point de l'ordre du jour. Les membres sont invités à voter au fur et à mesure des résolutions, après leur présentation et les échanges éventuels. La clôture de chaque scrutin intervient à l'issue de l'examen du point concerné.

Seuls les membres émargés comme présents ou valablement représentés participent aux votes.

3. Rapport moral 2024

Le rapport moral de l'exercice 2024 est présenté à l'Assemblée Générale.

Ce dernier fait état des difficultés financières importantes rencontrées par l'association au cours de l'année 2024, ainsi que de la restructuration interne rendue nécessaire à la suite du départ de l'ancienne directrice générale à la fin de l'année 2023. Malgré la perte brutale de certaines subventions publiques historiques, il est souligné que le volume d'activités est resté conforme à la programmation prévisionnelle, avec une forte fréquentation, notamment liée à l'exposition « Sports en mouvement » et à son itinérance, ainsi qu'au lancement des premières actions d'essaimage en Normandie.

Il est précisé que cette période a eu un impact particulier sur l'équipe salariée, que le Conseil d'administration tient à remercier pour son engagement ayant permis le maintien des activités malgré une charge de travail accrue. Les bénévoles ont également été fortement mobilisés pour relayer certaines actions en 2025.

Les perspectives pour l'année 2025, présentées dans le rapport moral et désormais connues à la date de l'Assemblée Générale, ont permis d'engager un redressement de la situation. À la date de l'Assemblée Générale, la situation financière et organisationnelle de l'association apparaît stabilisée et en amélioration.

Le vote relatif à l'approbation du rapport moral est ouvert, puis clôturé.

Résultat du vote :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activités 2024

Le rapport d'activités de l'exercice 2024 est présenté à l'Assemblée Générale. Il met en évidence une programmation riche et diversifiée, marquée par une fréquentation record, notamment liée à la tenue de l'exposition "Sports en mouvement" et à son itinérance, ainsi qu'au maintien d'un volume d'activités élevé. Le rapport souligne également l'engagement important des bénévoles et des salarié·e·s, ainsi que le développement des partenariats et le lancement des premières actions d'essaimage en Normandie.

Le vote relatif à l'approbation du rapport d'activités est ouvert, puis clôturé.

Résultat du vote :

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport d'activités 2024 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier et comptes 2024

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2024 sont présentés à l'Assemblée Générale.

Les commissaires aux comptes, non présents lors de la séance, ont transmis leur rapport, lequel est communiqué à l'Assemblée et tenu à la disposition des membres. Ce rapport certifie que les comptes de l'exercice 2024 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la

situation financière de l'association. Il ne comporte pas de réserve. L'Assemblée Générale prend acte de ce rapport.

Il est rappelé que les comptes de l'exercice 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le rapport financier fait apparaître un déficit d'environ 100 000 euros, principalement lié à la perte de subventions publiques non compensée par les financements privés. Les fonds propres de l'association s'élèvent à environ 13 000 euros à la clôture de l'exercice.

Le vote relatif à l'approbation des comptes de l'exercice 2024 est ouvert, puis clôturé.

Résultat du vote :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2024.

6. Approbation du budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 est présenté à l'Assemblée Générale. Il est indiqué que la situation financière de l'association s'est assainie en 2025, avec un excédent prévisionnel d'environ 10 000 euros.

Le budget prévisionnel 2026 intègre le recrutement en contrat à durée déterminée d'un chargé de projets afin de répondre au surcroît d'activité lié aux projets menés en Seine-Saint-Denis. Il prévoit également une hausse des frais d'honoraires, notamment en lien avec le recours à un nouveau cabinet comptable et l'élargissement des missions, incluant le volet social.

Du côté des recettes, il est précisé que les subventions prévisionnelles sont, à ce stade, quasi intégralement sécurisées. Il est par ailleurs indiqué que l'accompagnement du cabinet Tenzing ne sera pas reconduit en 2026, cette décision faisant suite à une annonce récente liée aux difficultés financières rencontrées par ce dernier. À ce titre, le montant des financements restant à rechercher pour l'exercice 2026 est estimé à 56 000 euros.

Le vote relatif à l'approbation du budget prévisionnel 2026 est ouvert, puis clôturé.

Résultat du vote :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2026 est approuvé à l'unanimité.

7. Élection des membres du Conseil d'administration

Il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration conformément aux statuts de l'association.

Le scrutin se déroule à bulletin secret par voie électronique via la plateforme Balotilo.

Il est rappelé que, conformément aux statuts, le Conseil d'administration peut comprendre jusqu'à douze membres individuels et douze personnes morales.

Parmi les membres sortants, l'ensemble des personnes se représente, à l'exception de Françoise Gaudel. Il est par ailleurs rappelé qu'un siège de membre individuel était devenu vacant en cours de mandat à la suite du décès de François Parreau en juin 2025. Deux nouvelles candidatures sont enregistrées : Majuri Manoharan, enseignante de mathématiques en lycée et bénévole de longue date au sein de l'association, et Fouley Koita, principale adjointe d'un collège partenaire et mère d'une ancienne adhérente. L'Assemblée Générale constate que le nombre de candidatures reçues est égal au nombre de sièges à pourvoir.

À l'issue des scrutins, sont élus ou renouvelés membres du Conseil d'administration pour une durée de trois ans (les mandats courant jusqu'à l'Assemblée Générale de 2028 ou 2029 selon les cas) :

Membres individuels :

- François Gaudel (mandat 2025-2028)
- Cynthia Leblanc (mandat 2025-2028)
- Jacques Moreau (mandat 2025-2028)
- Jérémy Firozaly (mandat 2026-2029)
- Cyril Demarche (mandat 2026-2029)
- Minaine Bouabdallah (mandat 2026-2029)
- Fouley Koita (mandat 2026-2029)
- Majuri Manoharan (mandat 2026-2029)

Personnes morales :

- Exploradôme (mandat 2026-2029)
- Université Sorbonne Paris Nord (mandat 2026-2029)
- Compagnie Terraquée (mandat 2026-2029)
- Association Traces (mandat 2026-2029)

L'ensemble des candidatures est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (pour chaque candidat·e, 8 Pour, 0 Contre, 0 abstention).

8. Questions diverses

À titre d'information, un point rapide est fait sur la situation actuelle de l'association. Il est indiqué que l'atterrissage financier de l'année 2025 laisse apparaître un potentiel excédent, résultant des mesures mises en œuvre pour redresser la situation.

Il est également rappelé que le volume d'activités pour l'année 2025-2026 est en croissance, porté notamment par le développement de l'antenne normande et le lancement de nouveaux projets, tels que le club en partenariat avec Planète Sciences, des échanges avec certains partenaires institutionnels, dont le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, ainsi que la mise en place envisagée dès 2026 de stages à destination du public primaire et de cycles de conférences.

Aucune autre question diverse n'ayant été soulevée, ce point est clos.

Il est enfin précisé que l'élection du bureau sera réalisée par le Conseil d'administration lors d'une réunion ultérieure.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Fait en distanciel, le 27/01/2026

Le Président,

Cyril DEMARCHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Demarc', with a long horizontal stroke underneath.

Le Secrétaire,

Éric LUÇON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Luçon', with a long horizontal stroke underneath.